

DEPARTEMENT
ESSONNECANTON
ARPAJONCOMMUNE
BRUYERES-LE-CHATELN°D2023/19

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la Commune de BRUYERES-LE-CHATEL,**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et suivants,
VU le Code de la Commande Publique,**VU** la délibération du Conseil Municipal n°DCM2020/18 du 10/06/2020, portant délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT, pour décider "de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ",**VU** la décision n°DCM2022/44 du 07/04/2022 relatif au marché public de travaux de construction d'un gymnase et d'un dojo à Bruyères-le-Châtel,**CONSIDERANT** que le lot n°7 – Equipements sportifs du marché de construction d'un gymnase et d'un dojo à Bruyères-le-Châtel a été résilié pour faute du titulaire le 01/12/2022,**CONSIDERANT** la consultation relative au lot n°7 – Equipements sportifs du marché de construction d'un gymnase et d'un dojo à Bruyères-le-Châtel lancée le 02/01/2023,**CONSIDERANT** la nécessité d'établir un acte d'engagement afin de fixer les obligations de chacune des parties,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché public de travaux de construction d'un gymnase et d'un dojo à Bruyères-le-Châtel – Lot n°7 Equipements sportifs, avec l'entreprise NOUANSOFT, Route de Valençay, 37460 NOUANS LES FONTAINES, pour un montant de 56 760 € TTC, comprenant l'offre de base pour 52 800 € TTC et la variante « tableau d'affichage » pour 3 960 € TTC.**Article 2** : D'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente décision et notamment à signer toutes pièces en la matière.**Article 3** : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- transmise au conseil municipal lors d'une prochaine séance,
- transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à Bruyères-le-Châtel, le 6 mars 2023
Le Maire,

Thierry ROUYER



Date de publication :

06 MARS 2023

Maitre d'ouvrage :
MAIRIE DE BRUYERES LE CHATEL
RUE DU FER A CHEVAL
91680 BRUYERES LE CHATEL
TEL : 01 64 90 89 08 – MAIL : urbanisme@bruyereslechatel.fr

**RELANCE DU PROJET DE CREATION D'UN GYMNASSE A BRUYERES LE
CHATEL POUR LE LOT 7 EQUIPEMENT SPORTIF**

Procédure de marché

Marché sur procédure adaptée, passé en application de l'article L-2123-1 de l'ordonnance du 26 novembre 2018 **relative aux marchés publics**

ACTE D'ENGAGEMENT

A.E.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de janvier 2023 (mois zéro).

Personne publique : Commune de Bruyères-le-Châtel

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire

Réervé pour la mention « Nantissement »

1. Contractant (s)

<input checked="" type="checkbox"/> Je soussigné,		<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique</i>
Nom et prénom		RONY BERNARD
		<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :
Domicilié à		
Numéro de SIRET		
Téléphone		
Mail :		
<input checked="" type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : NOUANSPORT		
Au capital de :	1 500 000€	
Ayant son siège à :	Route de Valençay 37460 Nouans les Fontaines	
Numéro de SIRET	65480139800011	
Téléphone	02 47 92 62 32	
Télécopie		
Mail :	inf	

Nous soussignés,

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Cotraitant 1

Nom et prénom	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à	
Téléphone	
Mail :	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone	
Mail :	

Cotraitant 2

Nom et prénom	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à	
Téléphone	
Mail :	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :	

Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone	
Mail :	

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et de son additif du cahier des clauses techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés.

- Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et de son additif, du cahier des clauses techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés.

- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise	
	est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation n'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières et de son additif, du cahier des clauses techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés.
- Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise	
est le mandataire des entrepreneurs groupés conjoints.	

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation n'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

2. Prix

2.1. Montant du marché

L'évaluation de l'ensemble des prestations du présent marché telle qu'elle résulte du détail estimatif est de :

Montant hors TVA	44 000.00 €
Taux de la TVA : 20%	8 800.00 €
Montant TTC	52 800.00 €

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

Cinquante-deux-mille-huit-cent-euros

VA obligatoire : Tableau d'affichage	
Montant hors TVA	3 300.00€
Taux de la TVA : 20%	660.00€
Montant TTC	3 960.00€

VA obligatoire : Cadre périphérique en bois pour tatamis	
Montant hors TVA	1 607.20€
Taux de la TVA : 20%	321.44€
Montant TTC	1 928.64 €
VA obligatoire : Sous-couche mousse	
Montant hors TVA	3933.72€
Taux de la TVA : 20%	786.74€
Montant TTC	4720.46 €

2.2. Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement référencées ci-dessous, indiquent la nature et le montant des prestations envisagées d'être exécutées par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Références des annexes au présent document relatives à la sous-traitance :

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de ces prestations proposées à la sous-traitance conformément à ces annexes est de :

Montant hors TVA

	€
	€
	€

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

2.3. Crédit présentée en nantissement ou cession

La créance maximale pouvant être présentée en nantissement ou cédée est ainsi de :

	TTC (€) (en chiffres)
	TTC (€) (en lettres)

2.4. Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance de 5% : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

3. Délais

3.1 Période de préparation

La période de préparation est fixée à 1 mois

3.2 Délai d'exécution

Durée prévue de l'exécution : 1 mois à compter de l'ordre de service d'exécution des travaux. Ces délais ne tiennent pas compte des intempéries et des congés légaux.

Le délai global ne peut excéder 2 mois

4. Reconduction du marché

Le présent marché n'est pas renouvelable.

5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

<input checked="" type="checkbox"/> Prestataire unique		Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique													
La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :															
Compte ouvert à l'organisme bancaire :	BPI France Financement														
A :	Maisons Alfort														
Au nom de :	Nouansport														
Sous le numéro :	0	0	0	0	1	5	1	1	7	5	0		Clé	3	3
Code banque :	1	8	3	5	9		Code guichet	0	0	0	43				
(joindre un RIB ou RIP)															

Groupement conjoint

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint

Cotraitant	Répartition des paiements	Désignation de l'entreprise
1		
2		

Groupement solidaire

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire

Paiement des sommes sur un compte unique.

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Paiement des sommes sur des comptes séparés

Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :

Cotraitant	Répartition des paiements	Désignation de l'entreprise
1		
2		

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

Cotraitant 1 :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

A :

Au nom de :

Sous le numéro :

Code banque :

(joindre un RIB ou RIP)

Code guichet

Clé

Cotraitant 2 :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

A
i

Au nom de :

Sous le numéro :

Code banque :

(joindre un RIB ou RIP)

Code guichet

Clé

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original

à : Nouans-Les-Fontaines

le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Alain CHAPUT

Signature
numérique de
Alain CHAPUT
Date : 2023.03.02
17:26:23 +01'00'

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Personne Responsable du Marché

A: Bruyères - le - Châtel

le : 0610312023

Le Maire
Thierry ROU'



Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

- Le prestataire.
- Le mandataire du groupement.

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

- Par le prestataire.
- Par Le mandataire du groupement destinataire.

Pour la Personne Responsable du Marché,

A :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

Léa Mialis
Audrey ROUILLER

12

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_AU-091-219101151-20230306-D202319-AU

Annexe n° à l'Acte d'Engagement

Relative à la présentation d'un Sous-Traitant

Prestations sous-traitées

Nature	
Montant TVA comprise	

Sous-traitant

Nom, prénom ou dénomination :	
Forme juridique de la société :	
Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :	
Adresse :	
Téléphone :	

Conditions et modalités de paiement

Compte à créditer (intitulé, numéro, etc...)	
--	--

Pénalités

Le sous-traité prévoit :

<input type="checkbox"/> des pénalités de retard
<input type="checkbox"/> des pénalités d'indisponibilité dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.
<input type="checkbox"/> des pénalités d'indisponibilité qui seront calculées selon la formule suivante :

Modalités de variation des prix

Date ou mois d'établissement des prix :	
Forme des prix :	<input type="checkbox"/> suivants les modalités du présent marché. <input type="checkbox"/> fermes
Mode de règlement :	le virement

le

(date d'apposition de la signature ci-après)

Le titulaire

le

(date d'apposition de la signature ci-après)

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de l'établissement, compétent pour signer le marché.

le

(date d'apposition de la signature ci-après)